

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Séance du 16 décembre 2024

Enfance et Jeunesse

LE CONSEIL COMMUNAL

Agent traitant :	
Chef de service :	
Directeur financier :	
Directrice générale :	
Collège/Conseil :	

Jeunesse - Conseil communal des Jeunes - Rapport d'activités 2023-2024 - Communication.

Note de synthèse

Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance du rapport établi par le service Jeunesse relatif aux activités du Conseil Communal des Jeunes pour la période 2023-2024.

La première réunion du CCJ s'est tenue le 08 novembre 2023. Il y en a eu sept autres.

Le CCJ a, entre autres, organisé une soirée le 25 mai 2024.

Projet de délibération

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu le programme de politique communale pour les années 2018 à 2024 approuvé par le Conseil communal en séance du 29 janvier 2019, citant notamment l'objectif de créer un Conseil communal des Jeunes afin de les sensibiliser aux principes de la démocratie et de leur permettre de devenir acteurs du développement de leur commune;

Vu le Programme stratégique transversal 2019 - 2024 approuvé par le Conseil Communal en séance du 23 septembre 2019;

Vu la délibération du Collège communal du 7 novembre 2022 décidant de tenir compte des différentes mesures répertoriées dans le Plan d'actions relatif aux droits de l'enfant, dans le développement des actions de notre Plan de Cohésion Sociale 2020-2025;

Vu la délibération du Conseil Communal du 16 octobre 2023 décidant d'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal des Jeunes;

Considérant le rapport d'activités du Conseil Communal des Jeunes pour l'année 2023-2024, ci-annexé;

Considérant la délibération du Collège communal du 3 décembre 2024 approuvant le rapport d'activités pour l'année 2023-2024;

PREND CONNAISSANCE

Du rapport d'activités du Conseil communal des Jeunes pour l'année 2023-2024.